



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 mars 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 mars 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 mars 2005

**Marchés Services de Télécommunications - Lot n°6 -
Interconnexion des sites - Avenant n°1 - Modification de la raison
sociale**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Geneviève RIZZI.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mars 2005

DELIBERATION D20050173

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Lors d'un appel d'offres ouvert, la Société CEGETEL a été désignée attributaire du marché pour la fourniture des services de télécommunications – Lot 6 – Interconnexion des sites.

Dans le cadre d'une opération de restructuration interne au Groupe CEGETEL, la Société CEGETEL a été absorbée par la Société Telecom Développement qui prendra à son tour le nom de CEGETEL. Ce changement de titulaire n'entraîne aucune modification dans l'exécution du marché et la nouvelle Société CEGETEL présente les mêmes garanties techniques, financières et professionnelles qu'actuellement.

La modification qui a pris effet le 31 décembre 2003 a été enregistrée au Registre du Commerce de Nanterre le 26 Février 2004.

Suite à cette modification, il est proposé de transférer le marché à la nouvelle Société CEGETEL ;

Il convient de constater par Avenant le transfert de marché.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'avenant de transfert n° 1 au marché 2003-51.
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer cet avenant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard ZABATTA